

Bulletin Santé-Travail

N°3

Été 2026

Chaque trimestre, l'information Santé-Travail pour les décideurs



« LES SPSTI INNOVENT EN S'ADAPTANT À DES RÉFORMES PROFONDES À UN RYTHME SOUTENU » CONSTATE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

L'innovation en Santé Travail – Rapport IGAS – Mars 2026

Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises font l'objet d'évaluations institutionnelles reconnaissant la dynamique de transformation engagée dans le cadre de la réforme du 2 août 2021.

Dans son rapport consacré à l'innovation en santé au travail, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) souligne une dynamique de modernisation désormais observable à l'échelle du réseau, portée par l'évolution des organisations, l'intégration progressive des outils numériques et le développement des démarches de prévention et de maintien en emploi. L'IGAS relève également la progression mesurable des résultats observés depuis la réforme, quelle que soit la catégorie des services étudiés.



“ Les SPSTI ont engagé une modernisation très significative à la suite de la loi du 2 août 2021. ”

Rapport IGAS – L'innovation en santé au travail

* Maurice Plaisant, Président de Présanse et Laurent Saint-Denis, Président de Prevlink, au sein des ateliers du groupe GED dans le cadre des Rencontres Santé Travail.



“ Les scores augmentent significativement quelle que soit la catégorie des services entre 2022 et 2023. Les SPSTI de toutes tailles voient leur performance progresser. ”

Rapport IGAS – L'innovation en santé au travail

L'IGAS souligne la dynamique de progrès engagée par les SPSTI, portée par la numérisation des pratiques, le renforcement des organisations et l'évolution des services proposés aux entreprises et aux salariés, tout en identifiant des axes d'amélioration pour poursuivre cette transformation.

Porto-Vecchio : un nouveau centre, symbole de la proximité, de la pluridisciplinarité et de la transformation à l'œuvre dans les SPSTI



Maurice Plaisant, Président de Présanse, a inauguré le nouveau centre de Porto-Vecchio. Cette ouverture illustre la proximité, la pluridisciplinarité et la transformation à l'œuvre dans les SPSTI pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés sur l'ensemble des territoires.

Les progrès de la prévention en chiffres

Les derniers chiffres publiés par la Direction générale du travail (DGT) mettent en évidence une progression des actions conduites par les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), auprès des salariés et des entreprises.

Des interventions en hausse dans les entreprises

780 000

Actions en Milieu de Travail :
+ 11 % en 2 ans

Aide à l'évaluation des risques, conseils en prévention, métrologie, sensibilisation collective...

Un suivi de l'état de santé toujours mieux ciblé

8 100 000

visites par les médecins du travail et les infirmiers :
+ 4 % par rapport à 2023

Une anticipation toujours plus forte du retour à l'emploi

186 000

orientations vers des partenaires du maintien en emploi :
+ 30 % par rapport à 2023

707 000

préconisations d'aménagement de postes
+ 30 % en 2 ans

165

cellules dédiées

au maintien en emploi réparties partout en France : médecins du travail, assistantes sociales, psychologues, chargés de mission du maintien en emploi...

Santé au travail : les SPSTI accélèrent sur les outils numériques

Applications mobiles, intelligence artificielle, téléconsultation... Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises investissent progressivement de nouveaux outils pour faciliter l'accès à la prévention et adapter leurs pratiques aux évolutions du monde du travail.



MaSanTprev

Une application mobile tournée vers la prévention

Disponible en libre accès sur les Stores, l'application MaSanTprev permet aux salariés et aux entreprises d'accéder plus facilement à des contenus de prévention adaptés aux métiers et aux situations de travail.

L'application propose, notamment grâce à ses assistants IA personnalisés :

- des conseils de prévention, des contenus de sensibilisation
- des informations pratiques liées aux risques professionnels
- des quiz...



Intelligence Artificielle

Les premiers cadres d'usage se structurent

L'intelligence artificielle fait désormais partie des sujets investis et déployés par les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

Une charte consacrée à un usage raisonné de l'IA dans les SPSTI est actuellement en cours de déploiement, tandis que plusieurs webinaires ont été organisés autour des premiers cas d'usage identifiés dans le secteur.

Objectif affiché : accompagner l'émergence de ces nouveaux outils dans un cadre adapté aux pratiques de terrain et aux exigences propres à la santé au travail.



Téléconsultation

Identifier les situations dans lesquelles elle est la plus pertinente

Une étude consacrée à la téléconsultation en santé au travail vient d'être publiée à partir des pratiques observées dans les SPSTI.

Les travaux mettent en avant une approche raisonnée de cet outil, en identifiant les situations dans lesquelles la téléconsultation peut compléter utilement les consultations présentiels et faciliter certains parcours de suivi, sans se substituer aux interventions réalisées sur le terrain.

À retrouver sur :
presanse.fr



Les succès de la prévention

Une mini-série de reportages terrain pour illustrer concrètement la manière dont les SPSTI accompagnent les entreprises et les salariés sur des enjeux d'adaptation du travail, de maintien en emploi ou de prévention des risques professionnels.

Pôle santé travail métropole nord & Kiabi Village

Intégrer la prévention dès la conception des espaces de travail

À Lille, les équipes du Pôle Santé Travail Métropole Nord ont accompagné la société de prêt-à-porter Kiabi dans l'aménagement de son magasin test, le « Kiabi Village », pour dupliquer tous les aménagements ergonomiques dans chaque boutique. Le reportage montre comment les enjeux de santé et de conditions de travail peuvent être pris en compte dès la conception des espaces et des organisations de travail.



PrevY & Madame Defrance

Anticiper le risque de rupture professionnelle face à un problème de santé

Comment permettre à une salariée de poursuivre son activité lorsque son état de santé se dégrade en fin de carrière ? Ce reportage suit l'accompagnement mis en place par le SPSTI et l'entreprise afin d'anticiper le risque d'inaptitude et construire des solutions adaptées : évolution du poste, suivi dans la durée

et dialogue avec l'employeur. Une illustration concrète de ce que recouvre aujourd'hui le maintien en emploi : agir suffisamment tôt pour éviter qu'un problème de santé ne conduise à une sortie durable du monde du travail.

*Découvrez les
2 premiers épisodes*



Pour aller plus loin :



contact@presanse.fr

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL